BQ, 21 novembre 2012

EVENEMENTS ET PERSPECTIVES

Le président de la République, M. François HOLLANDE, propose aux maires un "code de bonne conduite" entre les communes et l'Etat

Le président de la République, M. François HOLLANDE, s'est adressé aux maires hier, à l'occasion du 95ème Congrès des maires de France (cf. "BQ" du 19 novembre), les appelant à participer "à l'action pour préparer l'avenir", alors qu'une "grande partie des solutions" pour sortir des difficultés actuelles "se situe dans les territoires", dans un "rassemblement qui exige la clarté, le respect, la solidarité".

Alors que le nouvel acte de décentralisation est en préparation, le chef de l'Etat a proposé aux collectivités un "code de bonne conduite entre les communes et l'Etat", mettant notamment fin à l'"annonce de projets de façon centralisée. Revenant sur la création d'un Haut conseil des territoires, qu'il avait annoncé lors des Etats généraux des collectivités territoriales (cf. "BQ" du 8 octobre), M. HOLLANDE veut en faire une organisation permettant un "vrai dialogue entre l'Etat et les collectivités", l'Association des Maires de France devant être associée à ce processus. Il regroupera notamment le Comité des Finances locales et la Commission de contrôle des normes, et pourra être saisi par les élus.

Revenant sur la question des normes, estimées à plus de 400 000 pour les collectivités, M. HOLLANDE y a vu un "Frein inacceptable à l'initiative et à la compétitivité". "Il faut 184 jours pour construire un entrepôt" en France, "97 en Allemagne, 24 aux Etats-Unis pour le délai d'instruction" a rappelé le chef de l'Etat, qui a poursuivi : " Si on instruisait plus vite, on construirait davantage". Il a donc proposer de renforcer la commission consultative d'évaluation des normes, de la doter d'un pouvoir de rectification, souhaitant qu'un "avis conforme de sa part soit requis pour tout texte législatif. "Il faut agir sur le flux et le stock de normes" tout en préservant la sécurité et l'environnement. "Une étude d'impact accompagnera toute introduction d'une nouvelle norme" a précisé le chef de l'Etat.

Rappelons (cf. "BQ" du 15 novembre) que Mme Jacqueline GOURAULT, sénatrice (UDI-UC) du Loir-et-Cher, présidente de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, et M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Loiret, ancien ministre, président de la commission des Lois du Palais du Luxembourg, ont, à la suite des états généraux des collectivités territoriales, déposé une proposition de loi créant Haute autorité chargée du contrôle et de la régulation des normes applicables aux collectivités locales.

Stabilité fiscale participation au redressement des finances publiques

Alors que l'agence Moody's vient de dégrader la note de al France (cf. "BQ" d'hier), le chef de l'Etat a bien évidemment évoqué l'endettement global et l'endettement des collectivités (cf. infra). Il a en outre insisté sur les questions de fiscalité et de financement des collectivités locales en général, et des communes en particulier.

Pour M. HOLLANDE, il est tout d'abord nécessaire de stabiliser les règles fiscales notamment pour les PME, cette règle s'appliquant à l'Etat et aux collectivités. Evoquant la Contribution foncière des entreprises-CFE, le président de la République a souhaité une réforme de la fiscalité, parlant d'effets pervers, "l'Etat (devant) corriger, et les collectivités aussi pour qu'il n'y ait pas de charge supplémentaire sur les entreprises et notamment les plus petites".

.

Phoca PDF